REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Commune de MONTLAUR

Nombre de membres

- afférents au conseil municipal : 15

- en exercice : 15

- qui ont pris part à la délibération : 14

Date de la convocation : 08 juin 2012

Séance du 15 juin 2012 L'an deux mille douze Et le quinze juin à 21 heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Francis CASTAN Maire.

Présents: Mmes ALINAT J., ALINAT M., DECUP-CAUMES, RAMONDENC, RICARD, ZULIANI-SOLIER

MM. BERNAT, CRANSAC, DOMENGE, GUIRAUD, RASCOL, RIVEMALE, SOLIER

Excusés: Mme COVINHES Brigitte

Secrétaire de séance : Mme RAMONDENC Viviane

Objet de la délibération n° 38-2012

Approbation du dossier loi sur l'eau

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le dossier loi sur l'eau établi par la société CEREG Massif Central relatif à la mise en conformité du système d'assainissement de la commune.

Monsieur le Maire présidant le conseil de séance du Conseil :

- rappelle le cadre de la mise en œuvre de l'assainissement sur le bourg de Montlaur ainsi que le contenu du dossier relatif à la demande de régularisation administrative,
- expose qu'il convient de demander à Madame la Préfète de bien vouloir donner récépissé de déclaration ainsi que prévu par les articles L 214-1 à L214-6 du Code de l'Environnement et du décret d'application n° 2006-880 du 17 juillet 2006.

Le conseil municipal entend l'exposé de Monsieur le Maire, et, après en avoir délibéré, **décide** :

- **d'approuver** le dossier loi sur l'eau
- demande à Madame la Préfète de bien vouloir donner récépissé de déclaration ainsi que prévu par les articles L 214-1 à L214-6 du Code de l'Environnement et du décret d'application n° 2006-880 du 17 juillet 2006,
- **de mandater** Monsieur le Maire pour l'exécution des formalités et demandes relatives à l'opération et l'autorise à signer tout document relatif à ces démarches

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits Suivent au registre les signatures des membres présents, <u>Pour copie conforme</u>.

> Le Maire, Francis CASTAN

Acte rendu exécutoire après

- dépôt en Sous-préfecture le
- publication ou affichage le